

22 DEC. 2011

Ordre du jour N° 5

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2011

DELIBERATION N°11/089

MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE EN 2012

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- Vu le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Etablissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA).

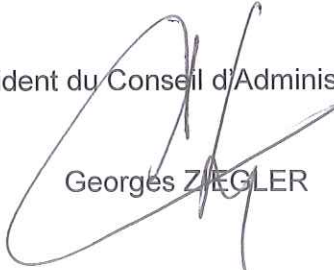
Sur proposition du Président,

- ✦ décide de porter le montant de la ligne de trésorerie de 5 M€ à 10 M€, pour l'exercice 2012,
- ✦ Mandate le Directeur Général pour signer la convention ou tout autre document utile passé à cet effet après consultation auprès de plusieurs établissements bancaires

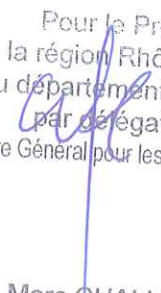
Le Directeur Général


Jean Guillet

Le Président du Conseil d'Administration


Georges ZIEGLER

Pour le Préfet
de la région Rhône-Alpes
et du département du Rhône
par délégation
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales


Marc CHALLEAT